



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 29
Voix favorables : 29

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14/12/2020

DELIBERATION
n° CA 2020 - 126

relative à la campagne d'emplois des personnels enseignants – Année 2021

Vu le code de l'éducation, notamment son article 712-3 ;

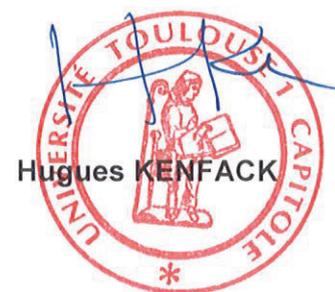
Vu l'avis favorable du comité technique dans sa séance du 1^{er} décembre 2020 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le conseil d'administration approuve la campagne d'emplois des personnels enseignants pour l'année 2021 conformément aux documents annexés à la présente délibération.

Le président du Conseil d'Administration,





CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 14/12/2020
 DELIBERATION n° CA 2020 - 126

ANNEXE 1

PERSONNELS ENSEIGNANTS

CAMPAGNE D'EMPLOIS - Année 2021

Corps	Nombre d'emplois au 01/09/2020	Emplois <u>vacants</u> ou susceptibles de l'être (année 2021)		
		Nombre	Dont fins de contrat au 31 août 2021 au plus tard (*)	Publication (prévisions)
Professeurs des universités	153	17	1	5
Maîtres de conférences	213	33	24,5	9
Professeurs agrégés	38	3	2,75	2
Professeurs certifiés	22	3	3	
Professeurs de l'ENSAM	1	0		
Total . . .	427	56	31,25	16

(*) en équivalent temps plein



CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 14/12/2020
 DELIBERATION n° CA 2020 - 126

ANNEXE 2

PERSONNELS ENSEIGNANTS

PUBLICATION DE POSTES (PREVISIONS)

Année 2021

Section CNU	Professeurs des universités	Maîtres de conférences	Professeurs agrégés ou certifiés	Observations
<i>Section 01</i> Droit privé et sciences criminelles	1	3		Dont un poste de maître de conférences affecté à l'I.U.T. de Rodez - S'ajoute un poste de professeur des universités proposé au concours national d'agrégation (pourvu au 1er janvier 2022)
<i>Section 02</i> Droit public	1	2		
<i>Section 05</i> Sciences économiques	1	0		
<i>Section 06</i> Sciences de gestion et du management	2	3		
<i>Section 11</i> Etudes anglophones	0	1		
Anglais (0422)			1	
Economie et gestion			1	I.U.T. de Rodez
Total	5	9	2	